

auquel il s'exposait, avala en effet le contenu de la bouteille ; mais, quelques minutes après, il tomba mort. En vain les policemen qui le relevèrent s'empressèrent-ils de le secourir, en vain un chirurgien du voisinage retira de l'estomac de cet infortuné, à l'aide de la pompe nouvellement inventée, une partie du liquide qu'il venait d'avaler, il était mort d'une attaque d'apoplexie. Une enquête a eu lieu, et le jury a rendu son verdict en ces termes : « Le défunt a succombé à une attaque d'apoplexie déterminée par la trop grande quantité de gin qu'avait eu le tort très grave de lui faire boire, moyennant 5 shillings, M. Burnett et ses amis ».

— Le recensement de New-York est à peu près achevé, puisqu'il ne reste plus qu'à fixer le chiffre de population du deuxième ward, et d'un seul district du vingt-et-unième. En prenant un chiffre approximatif pour la portion manquante, on arrive à un total de 821,000 habitants, — c'est-à-dire 191,000 de plus qu'en 1855. Cette différence donne une idée du rapide accroissement de population dans l'île de Manhattan. On fait en outre observer que le recensement ayant été fait en plein été, c'est-à-dire quand une partie des habitants sont à la campagne, il a pu en résulter un déchet de 25 ou 30 mille individus dans les relevés. D'où il faudrait conclure qu'en réalité, la population de New-York ne peut guère être au-dessous de 850,000.

VARIÉTÉS.

UN RÉFORMATEUR.
1775.

Un savetier industriel qui, par ses occupations journalières, avait de fréquentes occasions d'observer la dépravation des mœurs et la corruption générale de la population de Messine, finit par se révolter de voir le crime impuni, soit par indifférence de la part des magistrats, soit par la faute du pouvoir. Sous l'influence de cette conviction, et n'écoulant qu'un zèle contre lequel on ne saurait trop se tenir en garde, il conçut, mûrit et résolut bien fermement de mettre à exécution l'étrange idée de s'ériger en juge souverain, et exécuter en dernier ressort des hautes-œuvres de la justice humaine ; rôle aussi difficile que dangereux, le savetier ne se le dissimulait pas. Mais, ayant réfléchi que le mal avait poussé des racines trop profondes, et s'était trop répandu pour y remédier par de simples palliatifs, convaincu de l'inefficacité des remontrances verbales de la part d'un homme d'un rang si obscur que lui, persuadé qu'il n'en résulterait que du ridicule et du mépris pour lui, il résolut d'épouvanter les méchants et ceux qui fermaient l'oreille à la voix de leur conscience, en répandant la terreur et en donnant la mort d'une main et d'un lieu inconnus, sans que les coupables pussent découvrir les moyens employés. Muni d'un court fusil qu'il cachait sous son manteau, il faisait ses excursions dans les soirées sombres et obscures, et profitant des bonnes occasions, il dépêchait les coupables incorrigibles, quelque fût leur rang dans la société, pourvu que l'opinion publique les eût condamnés depuis longtemps. En peu de mois, et dans différents quartiers de Messine, furent commis des assassinats sur des personnes dont pas un denier n'avait été volé. Et c'étaient des usuriers qui avaient ruiné des milliers de familles ; des magistrats injustes et oppresseurs, qui se servaient de la loi comme d'instrument pour satisfaire leurs passions ; de mauvais ministres qui avaient engagé leur pays dans des guerres inutiles ; de prétendus patriotes qui, à tort et à travers, censuraient les mesures du gouvernement, dans des vues intéressées ou pour satisfaire leurs partisans. — La frayeur devint générale ; les grands coupables n'osaient plus se montrer dans les rues ; ce lut en vain qu'on mit en avant des gardes et des espions pour découvrir l'assassin ; peut-être même la grande majorité du peuple se réjouissait-elle ou n'était-elle qu'à moitié contrariée de ces exécutions. Enfin après la mort de cinquante des plus méchants hommes de la ville, sans que personne ne pût deviner le nom de l'assassin, le vice-roi, voulant le découvrir à tout prix, fit une proclamation par laquelle, après avoir mentionné les mesures déjà prises

et la terreur générale, il offrait une récompense de 10,000 écus à quiconque pourrait livrer le coupable, et la même somme au coupable lui-même, avec offre de pardon, s'il voulait en faire l'aveu et dire les motifs de sa conduite à l'occasion de ces meurtres. Pour donner à sa sincérité un caractère irrécusable, le vice-roi se rendit solennellement en procession à la cathédrale, y reçut le sacrement de l'eucharistie, et répéta à haute voix, la main posée sur l'autel, la promesse d'exécuter son vœu, sans restriction mentale, rigoureusement et sous tous les rapports. Ce fut alors seulement que l'assassin, ayant rempli le but qu'il s'était proposé de suppléer aux défauts de la justice des hommes, et voulant se mettre en sûreté et s'assurer de l'indépendance qu'il croyait mériter, se rendit immédiatement au palais, demanda audience, et après la ferme assurance qu'il remplirait fidèlement son engagement, il se reconnut le meurtrier des personnes, qu'à diverses époques, l'on avait trouvées dans les rues. Le vice-roi réfléchit, et cachant de son mieux les sentiments d'horreur et de surprise qui l'agitaient si péniblement, il reprocha au savetier réformateur une cruauté que rien ne pouvait justifier, et l'irrégularité de sa conduite, en mettant à mort tant de personnes sans recourir aux formalités de la justice. L'artisan se défendit en soutenant qu'il avait servi l'intérêt de la morale et de la vertu ; il maintint que tous ceux qu'il avait mis à mort étaient trop notoirement coupables pour mériter une enquête judiciaire, et conclut en blâmant sévèrement le chef de la magistrature d'avoir laissé vivre si longtemps des hommes aussi pervers. Quelle que pût être son opinion, le représentant du pouvoir souverain tint religieusement sa parole, paya la somme promise, et pensant qu'après de tels événements Messine ne pouvait être plus longtemps son domicile, l'ouvrier s'embarqua, avec sa famille et ses meubles, sur un bâtiment marchand faisant voile pour Gènes, et passa le reste de sa vie sur le territoire de cette république.

La mention détaillée de cette étrange chronique se trouve dans les archives mêmes de la ville de Messine.

Combien de gens trembleraient dans la Grande-Bretagne et sur le continent, si les assassins ne se recrutaient que parmi des réformateurs exaltés !...

La Banque de Turquie se prépare à donner un grand concours à l'emprunt turc. Déjà, par un traité proposé au gouvernement ottoman, elle offre de retirer le papier-monnaie, et aujourd'hui elle publie les noms de ses directeurs à Constantinople et à Londres. Nous les donnons tels qu'ils nous ont été envoyés.

Directeurs à Constantinople : MM. Alléon. Baltazi, Stéfanourch, A.-P. Mavrogordats, Hava, Cricozzo, Hansom, Black, Alaverdi, G. Tubini, B. Tubini, Bionosago.

Directeurs à Londres : MM. Russel Elleci, Gladstone, H. Gordon, Rodocanachi.

On assure, dans la Cité, que la Banque de Turquie est chargée de l'émission de la partie de l'emprunt turc réservée au marché anglais. 2253 6804

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Un journal tel que la *Mode illustrée*, donnant chaque semaine, en 8 pages grand in-4°, les modes les plus nouvelles, des patrons, de la musique et de nombreux travaux de femme, représentés par des gravures d'une exactitude et d'un fini scrupuleux, et répondant, en outre, pour la moralité et le choix de ses nouvelles littéraires, à la confiance des mères de famille qui y trouvent le moyen d'augmenter à peu de frais le bien-être de leur intérieur, devait nécessairement réussir, comme l'ont prouvé les 14,000 abonnés obtenus avant la fin de sa première année d'existence.

La modicité du prix (14 francs par an pour 52 numéros), le soin qu'a pris l'administration (pour éviter toute surprise peu agréable) d'offrir *gratis* aux personnes qui en font la demande par *lettre affranchie* un *numéro* quelconque du journal ; la facilité offerte à toutes les fortunes de s'abonner pour trois mois seulement, au prix minimum de 3 francs 50 c. ; enfin l'absence même de toutes primes ou autres promesses par trop séduisantes, attache à cette publication un caractère de moralité et de stabilité qui doit assurément

ment engager chaque mère à la donner à sa fille. Ce serait, surtout à l'époque des étrennes, un charmant et utile présent qui viendrait chaque semaine rappeler à celle qui le reçoit le souvenir de la personne à qui elle en est redevable, et qui serait promptement regagné par l'habitude du travail et les bons conseils qu'on en recevrait.

S'adresser à l'administration, 56, rue Jacob, Paris. (Voir aux Annonces).

PARFUMERIES DE M. CHALMIN.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la quatrième page des journaux, il en est qui méritent de fixer d'une manière plus particulière l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'ils sont appelés à rendre.

Dans ce nombre et au premier rang, nous croyons qu'il convient de placer ceux de M. CHALMIN, parfumeur, rue de l'Hôpital, 38 et 40, à Rouen, qui justifient complètement la vogue dont ils sont l'objet. Aussi, aux personnes qui perdent leurs cheveux et désirent en arrêter promptement la chute, indiquerons-nous son *Eau tonique* et sa *Pommade des Châtelaines*, deux compositions qui, obtenues à la suite de nombreux essais, ont cela de particulier, c'est qu'en conservant la chevelure, elles la font épaisser, la raffermissent, la nettoient et donnent en même temps au cuir chevelu cette souplesse et ce brillant tant désirés, tout en rendant encore à la peau sa blancheur primitive.

A celles qui recherchent un moyen de calmer les démangeaisons occasionnées par l'action du rasoir, nous conseillons l'emploi d'un nouveau cosmétique connu sous le nom de *Pommade épidermique*, dont les propriétés sont beaucoup supérieures au *Cold-Cream* et autres compositions employées jusqu'à ce jour sans aucun succès.

Enfin, et pour ne citer que quelques-uns des produits dont cet intelligent chimiste a doté la Société, nous désignerons sa dernière préparation appelée *Ethéroléine*, avec laquelle toute personne peut enlever elle-même les taches faites avec des corps gras et résineux, soit *peinture, suif, cire*, etc., sur toute espèce de tissus, telles que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs même les plus délicates. Ce dernier produit est aussi employé avec un grand succès pour le *nettoyage* des gravures et des papiers.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

Direction de M. J. Couvreur.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

1. LA PETITE POLOGNE, drame en 5 actes.
2. LA FÊTE DES LOUPS, comédie en 3 actes.

Ouverture des bureaux à 5 heures.

On commencera à 6 heures précises.

Prix des places : Première galerie et stalle de parquet, 1 fr. 50 c. Parquet, 1 fr. Amphithéâtre, 75 c. Parterre (assis), 50 c.

ANNONCES

CADEAUX POUR ÉTRENNES

PORTRAITS EN TOUS GENRES

de 3 à 100 fr. et au-dessus.

PORTRAITS-CARTES DE VISITES

en pied, pour médaillons, broches, écrins, épingles

(EN NOIR ET EN COULEUR)

RIPS-DE GOPPIN

Professeur de dessin,

7, RUE DU GALON-D'EAU, ROUBAIX

Les ateliers sont ouverts tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de relevée.

On opère par tous les temps.

PORTRAITS A DOMICILE. 2251

En vente chez J. Reboux, imprimeur,

20, rue Neuve :

ALMANACHS
CALENDRIERS
AGENDAS
Pour 1861.

En vente chez J. REBOUX, 20, rue Neuve :

INDICATEUR

DES

TRAINS DU CHEMIN DE FER DU NORD

Prix : 15 centimes.

En vente chez J. Reboux, 20, r. Neuve
Roubaix :

Bibliothèque industrielle pratique.

INDUSTRIE LAINIÈRE

TRAITÉ PRATIQUE

SUR LA

FILATURE DE LAINE

(Laine peignée, peignée cardée et peignée)

PAR

CHARLES LEROUX,

ingénieur mécanicien, ex-directeur de filature.

L'ouvrage de M. Charles Leroux contient :

Première partie : Mécanique pratique, formules et calculs appliqués à la filature.

Deuxième partie : Filature de la laine peignée, cardée peignée sur le Mull-Jenny.

Troisième partie : Filage anglais et français sur continus.

Quatrième partie : Laine cardée.

Prix : 12 francs,

et compris le grand atlas composé de 12 planches.

En vente au bureau de ce journal.

LEÇONS D'ANGLAIS

S'adresser au bureau du Journal. (2215)

ÉCHANGE DE MONNAIES.

Les personnes qui désirent échanger des monnaies en or contre des espèces en argent, sont priées de déposer leur adresse au bureau de ce journal.

(Taux modéré.)

(2126)

MM. STAES et de BARALLE, Médecins-Dentistes, Vieux-Marché-aux-Poulets, 28, à Lille, ont l'honneur de prévenir leur clientèle qu'ils viennent de s'associer.

M. de Baralle continuera à venir tous les lundis à Roubaix. Il recevra de 10 h. du matin à 5 h. du soir, à l'hôtel Ferraille, rue Nain.

DENTS ET DENTIERS

(sans ressorts ni crochets),

avec lesquels on peut manger aussi facilement qu'avec ses propres dents.

TRAITEMENT SPÉCIAL DES DENTS

— Les personnes qui ne voudraient pas se présenter à l'hôtel sont priées d'en donner avis à M. de Baralle.

(1844)

TROIS TIRAGES

GROS LOT

100,000 FR.

AU 2 DÉCEMBRE 1860, PREMIER TIRAGE FIXÉ IRRÉVOCABLEMENT

Par arrêté de M. le Maire d'Amiens.

Chaque billet pris avant cette époque pourra concourir aux deuxième et troisième tirages de la

LOTÉRIE DU MUSÉE NAPOLEON.

S'adresser à Lille, chez M. Haillet, marchand de jouets, 75 bis, rue Esquermoise.

2237-6702